



## L'ÉQUIPE DE CONCILIATION EST CHOISIE

Le mardi 13 août dernier, le Syndicat a été avisé par le Service fédéral de médiation et de conciliation (SFMC) de la nomination de deux personnes pour la conciliation des deux unités de négociation. L'une d'elles est la directrice principale du SFMC.

### Échéancier

Conformément au *Code canadien du Travail*, le processus de conciliation dure 60 jours. Cette période se terminera donc le 12 octobre prochain, à moins que l'employeur et le Syndicat ne s'entendent pour prolonger ce délai.

Autrement, si aucun accord n'est conclu, la conciliation sera suivie d'une période de réflexion de 21 jours, soit jusqu'au 2 novembre.

### Vote de grève imminent

Pour avoir le droit de déclencher une grève, le Syndicat doit tenir un vote auprès de ses membres. Nous annoncerons les dates de scrutin d'ici les prochains jours. Un bulletin détaillé vous parviendra bientôt.

Le moment venu, nous vous invitons à voter « **Oui** ». Un mandat de grève fort donnera à nos comités de négociation les moyens d'obtenir une bonne entente à la table de négociation.

**Date à partir de laquelle nous avons le droit de déclencher une grève :**  
**le 3 novembre prochain**

Comme nous le répétons depuis le début de la présente ronde, nous voulons conclure une entente négociée à la table de négociation. Avec l'aide de l'équipe de conciliation, les comités de négociation poursuivront sans relâche les efforts nécessaires pour y parvenir.

**N'oubliez pas que nous avons la force du nombre : nous sommes 55 000, et ensemble, rien ne pourra nous arrêter!**

Pour obtenir des mises à jour sur les négociations et d'autres nouvelles du Syndicat par courriel, abonnez-vous à Somm@ire :

<https://www.cupw.ca/en/cupw-edigest>.

Solidarité,

Jan Simpson

National President / Présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin n° 121

mc cupe 1979/bt sepb 225  
/scfp 1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

